



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 14 mai 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	M. Pierre LAMBOROT
M. Pierre PRIBETICH	M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Michel ROTGER
M. Gilbert MENUT	M. André GERVAIS	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Didier MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Benoît BORDAT	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	M. Joël MEKHANTAR	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	M. Christophe BERTHIER	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAUPUIS	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Rémi DELATTE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Paul HESSE	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD
M. Yves BERTELOOT	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean-François DODET pouvoir à M. Rémi DELATTE
M. Mohammed IZIMER	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Myriam BERNARD	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
	M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Hélène ROY pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Roland PONSAA pouvoir à M. Jean ESMONIN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CRFDF - Programme Dimos 2009 - Demande de subvention

Le CRFDF, situé à Dijon, est une association loi 1901 agréée en qualité d'organisme de formation depuis 1986. Cette association a pour mission d'accomplir des prestations d'accueil et d'accompagnement individualisé, des femmes privées d'emploi, pour cause de mutation du conjoint et nouvellement arrivées sur l'agglomération dijonnaise.

Le programme DIMOS consiste à accompagner individuellement dans leurs démarches d'emploi, des femmes, notamment des conjointes de nouveaux collaborateurs afin de leur faciliter leur réinsertion professionnelle.

Les objectifs particuliers sont les suivants :

- Dynamiser et faciliter la recherche d'emploi,
- Insérer les conjointes vers une activité professionnelle, en fonction de leurs qualifications, savoirs et compétences,
- Sensibiliser, aider à bâtir un parcours professionnel en établissant un diagnostic objectif,
- Evaluer leurs aptitudes intellectuelles générales ou spécifiques, leurs connaissances générales ou techniques, leurs intérêts professionnels,
- Orienter, informer et former si nécessaire, ces femmes qui démissionnent de leur emploi afin de suivre leurs conjoints et contribuer ainsi à leur évolution professionnelle.

Le CRFDF sollicite le Grand Dijon pour le financement du programme DIMOS 2009, dont le montant s'élève à 10 000 € (budget détaillé annexé). Le programme prévoit l'accueil en 3 étapes : diagnostic, évaluation et recherche d'emploi. Il peut accueillir 20 personnes.

Le service d'accueil des nouveaux collaborateurs, Instalisy, partenariat entre la CCI Dijon et le Grand Dijon, enverra, en tant que besoin, les conjoints des nouveaux collaborateurs intéressés par ce programme.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 10.000 € à l'Association Centre régional de Formation des Femmes (CRFDF), au titre du programme Dimos 2009 ;
- **d'autoriser** le Président à signer tous actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 7 mai 2009
Publié le 15 MAI 2009
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

15 MAI 2009



CRFDF - PROGRAMME DIMOS ANNEE 2009

DEPENSES PREVISIONNELLES	RECETTES PREVISIONNELLES
60 - Achats	74 - Subventions d'exploitation
Achats d'études et de prestations services	Communauté de communes Grand Dijon
Achats non stockés de matières et fournitures	10 000 €
Sous-traitance générale	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	21 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	39 €
Fournitures administratives et diverses	119 €
61 - Services extérieurs	
Locations mobilières et immobilières	797 €
Entretien et réparation / maintenance	104 €
Assurances	50 €
Documentation	46 €
Etude et recherche	8 €
62 - Autres services extérieurs	
Honoraires comptables + commissaire aux comptes	347 €
Publicité, promotion du programme	166 €
Déplacements, missions et réceptions	73 €
Frais postaux et de télécommunication	108 €
Services bancaires	0 €
Divers	
63 - Impôts et Taxes	
Impôts et taxes sur rémunérations	215 €
Autres impôts et taxes	116 €
64 - Charges de personnel	
Rémunérations du personnel	
Charges sociales	7 065 €
Autres charges de personnel	
65 - Autres charges de gestion courante	
67 - Charges exceptionnelles	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	726 €
TOTAL DES CHARGES	10 000 €
	TOTAL DES RECETTES
	10 000 €

Fait à Dijon, le 20 février 2009
Françoise TENENBAUM
 Présidente du CRFDF,

CRFDF
 Centre Régional de Formation
 Des Femmes
 32, rue Chabot-Charny - 21000 DIJON
 Tél. 03 80 31 85 30
 Fax 03 80 31 85 31
 Site: 336 224 082 0091 APE 853A

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
 Déposé le :

15 MAI 2009



Vu pour être annexé à la délibération n° 28
 du Conseil de Communauté du 14 mai 2009
 Dijon, le

15 MAI 2009

